

NOUVELLES PUBLICATIONS

● Droit international régissant la conduite des hostilités

Ce volume est une collection de traités de droit régissant la conduite des hostilités.

Cet ensemble de lois, souvent aussi appelé «droit de La Haye», est d'une importance particulière, en vue de soulager les effets des conflits armés, en ce sens qu'il règle et limite les méthodes et moyens de combat utilisés par les parties au conflit. Ce droit s'est développé, au cours des siècles, par la coutume des Etats. En plus de ce droit coutumier, de nombreux traités ont été conclus. Certains traités, tels que le Règlement de La Haye de 1899, révisé en 1907, ont codifié une vaste gamme de coutumes existantes, alors que d'autres, comme la Déclaration de Saint-Petersbourg de 1868 et le Protocole de Genève de 1925 prohibant l'emploi de gaz asphyxiants ont codifié ou réglementé certains domaines spécifiques.

Bien qu'ils ne soient pas reproduits dans ce volume puisqu'ils sont déjà publiés séparément, les Protocoles de 1977 additionnels aux Conventions de Genève de 1949 constituent une contribution très importante au droit régissant la conduite des hostilités, en réaffirmant, en particulier, le principe de droit coutumier, jusqu'alors non fixé comme tel sous forme de traité, et selon lequel la population civile ne doit pas faire l'objet d'attaques.

Tous les traités réglant la conduite des hostilités ainsi que le droit international coutumier liant tous les Etats sont basés sur deux principes fondamentaux et associés: ceux de la nécessité militaire et de l'humanité, qui impliquent que seules les actions nécessaires pour vaincre la partie opposée sont permises alors que celles causant des souffrances ou des pertes inutiles sont interdites. Les deux principales réglementations établies dans ce but sont celles du choix des objectifs et de l'utilisation des armes, comme il ressort de la collection de traités de ce volume.

Le volume présente successivement les textes de traités, conventions et règlements relatifs aux conflits sur terre, sur mer et sur air, à la neutralité et aux armes.

Ouvrage publié par le CICR, 1990, 200 p. (en *anglais, français et espagnol*).

Prix: FS. 15.-.

Les commandes pour cet ouvrage peuvent être adressées au CICR (COM/EDOC).

- **Principales nociones e institutos del derecho internacional humanitario como sistema internacional de protección de la persona humana**

(Notions essentielles et principaux instituts de droit international humanitaire en tant que système international de la protection de la personne humaine)

L'Institut interaméricain des droits de l'homme de San José (Costa Rica) et le CICR viennent de publier ce manuel de 102 pages à l'usage des enseignants hispanophones des droits de la personne humaine. L'initiative de cette production revient à l'Institut interaméricain des droits de l'homme qui organise régulièrement des cours interdisciplinaires sur les droits de l'homme et le droit humanitaire. Le CICR contribue à ces cours depuis 1983.

Le contenu de ce manuel, dû à la plume de *Christophe Swinarski*, délégué régional du CICR pour l'Argentine, la Bolivie, le Brésil, le Paraguay et l'Uruguay, traite successivement des sujets suivants: origine, définition et développement du droit international humanitaire, contenu du droit humanitaire («droit de La Haye», «droit de Genève»), champ d'application du DIH, mise en œuvre, mandat et fonctions du CICR, droit humanitaire et droit des droits de l'homme.

VIENT DE PARAÎTRE

- ***Humanité* — Nouvelles du Bureau de la promotion internationale**

Humanité est le bulletin mensuel du Bureau de la promotion internationale, édité par ses codirecteurs, MM. Maurice Graber et George Reid. Rappelons que le Bureau de la promotion internationale créé par le CICR et la Ligue en juin 1990 est chargé de l'organisation de la Campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre, de la mise sur pied du programme du Mouvement relatif à l'Exposition universelle de Séville en 1992, en collaboration avec la Croix-Rouge espagnole, et de la recherche de sponsors et d'activités promotionnelles nécessaires à la réussite de ces deux programmes.

Le n° 1 de ce bulletin, publié en anglais, français et espagnol, contient des informations sur le développement du plan d'action de la Campagne mondiale pour la protection des victimes de la guerre (voir à ce sujet *RICR*, n° 782, mars-avril 1990, p. 150 et n° 783, mai-juin 1990, p. 304), et sur les préparatifs et réalisations de plusieurs Sociétés nationales. Il présente à ce sujet une première liste des coordonnateurs des Sociétés nationales, chargés d'organiser la Campagne sur le plan national. Le lecteur y trouvera également des nouvelles sur le pavillon de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge de l'EXPO '92 à Séville.

Le Bureau international de la promotion fournira régulièrement aux Sociétés nationales du matériel promotionnel, tel que: photos et articles destinés aux publications des Sociétés nationales, des affiches, badges, tee-shirts et autre matériel.

À PARAITRE

● L'enfant dans la guerre

Le Musée international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge prépare actuellement une exposition sur le thème: «L'enfant dans la guerre». Réalisée avec l'appui de l'Unicef, elle sera inaugurée le 11 septembre 1990. Pour sa création en 1988, le Musée a en effet rassemblé une collection de quelque 10 000 photographies provenant de plus de 60 pays. Dans cette masse de documents, un grand nombre illustre les différentes situations que vivent les enfants en période de guerre. En la complétant, notamment pour les conflits modernes, le Musée est à même aujourd'hui de proposer un choix de 105 documents sur le thème «L'enfant dans la guerre» de 1900 à nos jours.

Conçu parallèlement à la préparation de l'exposition précitée, un livre, *L'enfant dans la guerre*, est en voie de réalisation grâce à une contribution spéciale du CICR.

La sélection de documents photographiques retenus pour l'exposition constituera la première partie de l'ouvrage. Dans une deuxième partie seront réunis des textes majeurs que la communauté internationale a adoptés sur l'enfant, de 1900 à nos jours. Une troisième partie présentera quelques commentaires juridiques et des prises de position du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sur les enfants dans la guerre durant la décennie 1980-1990. Ces textes concernent notamment les questions de l'âge des enfants combattants, de la participation des enfants aux hostilités et à leur nécessaire protection juridique dans le cadre des conflits modernes. Enfin, la quatrième partie de l'ouvrage rappellera quelques commentaires suscités par les événements qui ont marqué l'histoire de la protection de l'enfance au cours du XX^e siècle.

La parution de ce livre de quelque 140 pages, illustré, est prévue à l'occasion du «Sommet mondial pour l'enfance» qui se tiendra les 29 et 30 septembre au siège des Nations Unies.

La *Revue* publiera dans un de ses prochains numéros des comptes rendus sur l'exposition et l'ouvrage consacrés à «L'enfant dans la guerre».